



PARLEMENT EUROPÉEN

2014 - 2019

Document de séance

A8-0188/2015

15.6.2015

RECOMMANDATION

sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne
(05548/2014 – C8-0127/2014 – 2013/0386(NLE))

Commission des affaires étrangères

Rapporteur: Ivo Vajgl

Légende des signes utilisés

- * Procédure de consultation
- *** Procédure d'approbation
- ***I Procédure législative ordinaire (première lecture)
- ***II Procédure législative ordinaire (deuxième lecture)
- ***III Procédure législative ordinaire (troisième lecture)

(La procédure indiquée est fondée sur la base juridique proposée par le projet d'acte.)

SOMMAIRE

	Page
PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN	5
VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL	6
RÉSULTAT DU VOTE FINAL EN COMMISSION	7

PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN

sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne (05548/2014 – C8-0127/2014 – 2013/0386(NLE))

(Approbation)

Le Parlement européen,

- vu le projet de décision du Conseil (05548/2014),
 - vu le projet de protocole à l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne (05547/2014),
 - vu la demande d'approbation présentée par le Conseil conformément à l'article 217, à l'article 218, paragraphe 6, deuxième alinéa, point a) i), et à l'article 218, paragraphe 8, deuxième alinéa, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (C8-0127/2014),
 - vu l'article 99, paragraphe 1, premier et troisième alinéas, et paragraphe 2, ainsi que l'article 108, paragraphe 7, de son règlement,
 - vu la recommandation de la commission des affaires étrangères (A8-0188/2015),
1. donne son approbation à la conclusion de l'accord;
 2. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil, à la Commission, ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements des États membres et de l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL

Pour: 47	<p>ALDE: Petras Auštrevičius, Ilhan Kyuchyuk, Fernando Maura Barandiarán, Urmas Paet, Jozo Radoš, Hilde Vautmans, Johannes Cornelis van Baalen</p> <p>ECR: Bas Belder, Angel Dzhambazki, Marek Jurek, Charles Tannock, Geoffrey Van Orden</p> <p>NI: Aymeric Chauprade, Janusz Korwin-Mikke</p> <p>PPE: Elmar Brok, Arnaud Danjean, Michael Gahler, Andrzej Grzyb, Sandra Kalniete, Tunne Kelam, Andrey Kovatchev, Eduard Kukan, David McAllister, Francisco José Millán Mon, Alojz Peterle, Andrej Plenković, Ivan Štefanec, Jaromír Štětina, László Tóké</p> <p>S&D: Goffredo Maria Bettini, Andi Cristea, Eugen Freund, Richard Howitt, Arne Lietz, Andrejs Mamikins, Pier Antonio Panzeri, Ioan Mircea Pașcu, Vincent Peillon, Tonino Picula, Kati Piri, Kerstin Westphal, Boris Zala</p> <p>Verts/ALE: Klaus Buchner, Barbara Lochbihler, Tamás Meszerics, Alyn Smith, Igor Šoltes</p>
Contre: 3	<p>GUE/NGL: Jean-Luc Mélenchon</p> <p>NI: Georgios Epitideios, Marcel de Graaff</p>
Abstentions: 5	<p>GUE/NGL: Javier Couso Permuy, Sabine Lösing, Sofia Sakorafa, Helmut Scholz</p> <p>NI: Mario Borghezio</p>

RÉSULTAT DU VOTE FINAL EN COMMISSION

Date de l'adoption	11.6.2015
Résultat du vote final	+: 47 -: 3 0: 5
Membres présents au moment du vote final	Petras Auštrevičius, Bas Belder, Goffredo Maria Bettini, Mario Borghezio, Elmar Brok, Klaus Buchner, Aymeric Chauprade, Javier Couso Permuy, Andi Cristea, Arnaud Danjean, Marcel de Graaff, Georgios Epitideios, Eugen Freund, Michael Gahler, Richard Howitt, Sandra Kalniete, Tunne Kelam, Janusz Korwin-Mikke, Andrey Kovatchev, Eduard Kukan, Ilhan Kyuchyuk, Arne Lietz, Barbara Lochbihler, Sabine Lösing, Andrejs Mamikins, David McAllister, Jean-Luc Mélenchon, Tamás Meszerics, Francisco José Millán Mon, Pier Antonio Panzeri, Ioan Mircea Pașcu, Vincent Peillon, Alojz Peterle, Tonino Picula, Kati Piri, Andrej Plenković, Jozo Radoš, Sofia Sakorafa, Alyn Smith, Jaromír Štětina, Charles Tannock, László Tőkés, Johannes Cornelis van Baalen, Geoffrey Van Orden, Hilde Vautmans, Boris Zala
Suppléants présents au moment du vote final	Angel Dzhambazki, Andrzej Grzyb, Marek Jurek, Fernando Maura Barandiarán, Urmas Paet, Helmut Scholz, Igor Šoltés
Suppléants (art. 200, par. 2) présents au moment du vote final	Kerstin Westphal, Ivan Štefanec